

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la Société

Journal de la société statistique de Paris, tome 60 (1919), p. 345-352

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1919__60__345_0

© Société de statistique de Paris, 1919, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/legal.php>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 12 — DÉCEMBRE 1919

I

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 1919

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. PAUL MEURIOT, PRÉSIDENT, ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 OCTOBRE 1919.

NÉCROLOGIE : M. LOUIS EWALD.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES ET HONORAIRE ASSOCIÉ.

COMMUNICATIONS DE . LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES.

PRÉSENTATION DE LA LISTE DES MEMBRES A ÉLIRE AU CONSEIL.

RAPPORT SUR L'ATTRIBUTION DU PRIX BOURDIN (1916-1918).

COMMUNICATION DE M. MILE BOREL : « LA STATISTIQUE ET L'ORGANISATION DE LA PRÉSIDENT DU CONSEIL. »

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. PAUL MEURIOT, PRÉSIDENT, ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 OCTOBRE 1919

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de M. Paul MEURIOT, président, qui met aux voix l'adoption du procès-verbal de la séance du 15 octobre 1919, inséré dans le Journal de novembre 1919. Ce procès-verbal est adopté sans observations.

NÉCROLOGIE : M. LOUIS EWALD

M. le Président a le regret d'annoncer à la Société le décès d'un de nos collègues, M. Louis EWALD.

M. Louis EWALD était entré dans notre Société en janvier 1897 sous les auspices de MM. NEYMARCK et MAY; c'était un excellent collègue que nous voyions trop rarement, mais dont nous nous rappelons l'urbanité exquise et la grande valeur administrative, qui l'avait amené à occuper de hautes fonctions dans diverses entreprises.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES ET HONORAIRE ASSOCIÉ

M. le Président met aux voix les candidatures suivantes, présentées dans la dernière séance :

MM. MAUNOURY, Jean BRUN, Maurice DELPHIN, RAVAL et LEVEL, au titre de membres titulaires, et M. José DE ELOLA Y GUTIERREZ, au titre de membre honoraire associé.

Ces candidatures n'ayant soulevé aucune objection, MM. MAUNOURY, Jean BRUN, Maurice DELPHIN, RAVAL et LEVEL sont nommés membres titulaires, et M. José DE ELOLA Y GUTIERREZ, membre honoraire associé.

M. le Président annonce ensuite qu'il a reçu les demandes d'admission suivantes au titre de membres titulaires :

M. BRIDE, sous-directeur au ministère des Travaux publics, à Savigny-sur-Orge (Seine-et-Oise), présenté par MM. SCHELLE et BARRIOL.

M. Marcel FRAENKEL, sous-directeur de la Banque des Pays du Nord, 105, rue de Courcelles (XVII^e), présenté par MM. SIMON et BARRIOL.

M. Pierre VILLARD, ancien président de la Société d'Économie politique de Lyon, 6, quai d'Occident, à Lyon, présenté par MM. R.-G. LÉVY et BARRIOL.

M. VERLEY-BOLLAERT (Charles), censeur de la Banque Générale du Nord, 9, boulevard de la Liberté, à Lille, présenté par MM. FRANÇOIS-MARSAL et BARRIOL.

M. Marius TARRE, docteur en droit, président de la Fédération Nationale des Syndicats d'agents généraux d'assurances, 3, rue Félix-Paulet, à Grenoble (Isère), présenté par MM. BARRIOL et MEYER.

M. GAGNEPAIN, expert-comptable, professeur à l'École des Hautes Études commerciales, 45, rue des Moines (XVII^e), présenté par MM. ITASSE et BARRIOL.

M. Jean BARBIER, administrateur de la Société anonyme d'Explosifs et de Produits chimiques, 5, rue Général-Foy (VIII^e), présenté par MM. ITASSE et BARRIOL.

Conformément à l'usage, il sera statué sur ces candidatures à la prochaine séance.

COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES

M. le Secrétaire général annonce qu'il a reçu pour la Société un certain nombre d'ouvrages dont la liste sera publiée dans le Journal.

Il fait une mention spéciale des ouvrages suivants offerts par notre nouveau collègue, M. José DE ELOLA Y GUTIERREZ :

Recensement de la population de l'Espagne au 31 décembre 1910.

Mouvement de la population de l'Espagne en 1906 et 1913.

Statistique des passagers par mer en 1912, 1913, 1915 et 1916.

Mouvement naturel de la population de l'Espagne en 1909.

Statistique de l'émigration et de l'immigration de l'Espagne en 1907 et 1908.

M. HUBER dépose sur le bureau de la Société un exemplaire de la première publication faite par l'Office statistique d'Alsace et de Lorraine. Cet office a été réorganisé par les soins de notre collègue M. Henri BUNLE, statisticien à la Statistique générale de la France, qui en a pris la direction en février dernier; il est rattaché à la Direction du Travail du commissariat général à Strasbourg, qu'occupe actuellement notre vice-président M. SIMIAND.

Cette première publication : L'Agriculture et le bétail en Alsace-Lorraine de 1913 à 1918, fait connaître les résultats des enquêtes agricoles effectuées pendant la guerre. Autrefois, l'Office totalisait les évaluations fournies par des commissions communales de statistique agricole; depuis 1916, les enquêtes sont faites à l'aide de bulletins remplis par les chefs d'exploitation agricole. Des tableaux détaillés permettent de suivre, pour chaque culture, les variations des

surfaces cultivées, des récoltes et même des prix en ce qui concerne le vin et le tabac. D'autres tableaux sont consacrés aux résultats des recensements spéciaux du bétail effectués en 1916, puis régulièrement tous les trois mois en 1917 et 1918.

D'autres publications sont en préparation; la prochaine fera connaître le mouvement de la population en Alsace et en Lorraine depuis 1914.

PRESENTATION DE LA LISTE DES MEMBRES A ÉLIRE AU CONSEIL

M. le Président rappelle qu'aux termes de l'article 6 du règlement intérieur, il doit communiquer à la Société la liste des candidats proposés par le conseil d'administration pour les élections auxquelles il sera procédé dans la séance de décembre.

Il fait connaître que le Conseil propose de présenter à la Société :

Pour la présidence : M. DELAMOTTE, second vice-président, M. SIMIAND, premier vice-président ayant été nommé directeur du Travail à Strasbourg et ne pouvant remplir les fonctions de président pendant l'année 1920.

Comme *vice-président pour 1920*, M. SIMIAND, rééligible en vertu de l'article 8 de nos Statuts, en remplacement de M. DELAMOTTE.

Comme *vice-président (1920-1921-1922)*, M. André LIESSE, membre du Conseil sortant.

Comme *membre du Conseil d'administration (1920-1921-1922)*, M. Charles RICHET.

Toute candidature nouvelle devrait être adressée à notre Secrétaire général avant le 27 novembre 1919.

RAPPORT SUR L'ATTRIBUTION DU PRIX BOURDIN

En l'absence du rapporteur M. NEYMARCK, empêché par une indisposition passagère, M. le Président donne lecture du rapport :

MES CHERS CONFRÈRES,

Pendant les années 1916, 1917, 1918, il a été publié quinze articles originaux ou études de nos anciens présidents ou de membres du bureau (1); seize articles originaux ou études de collègues qui ne font pas partie du

(1)

1916.

MM. MEURIOT : 1° *Les Chemins de fer d'Alsace-Lorraine* ;

2° *Le Revenu domanial des États allemands.*

YVES GUYOT, *Les Mouvements du commerce international pendant la guerre.*

MEURIOT, *La Population et les lois électorales en France, de 1789 à nos jours.*

CHEVIN, *L'Allemagne de demain.*

1917.

MEURIOT, *La Population de langue celtique dans les Iles Britanniques.*

D'EICHTHAL, *Les Revenus privés et le revenu national.*

YVES GUYOT, *Les Ressources et les besoins dans le monde.*

MEURIOT, *Le Recensement de l'an II.*

1918.

Alfred NEYMARCK, *Les Milliards de la guerre.*

CADOUX, *Importance économique et sociale d'une meilleure utilisation des combustibles en France et en Angleterre.*

YVES GUYOT, *Les Finances de guerre des États-Unis.*

MEURIOT : 1° *La Population et la représentation parlementaire aux États-Unis* ; 2° *La Statistique du baccalauréat.*

Alfred NEYMARCK, *Les Chemineaux de l'Épargne.*

bureau (1). Le prix Bourdin doit être décerné à l'auteur du meilleur article publié dans le *Journal de la Société de Statistique*, pendant les trois années qui précèdent le concours. Cette clause du testament de notre cher et regretté ancien Président, le D^r Bourdin, était nette, précise. Le D^r Bourdin ne faisait aucune différence entre les titres divers des auteurs et n'envisageait que leurs travaux, il ne demandait pas s'ils faisaient partie ou non du bureau, s'ils étaient ou avaient été présidents ou vice-présidents de notre Société.

Quand le Conseil se réunit pour fixer les conditions du concours et de l'attribution du prix, il jugea utile d'établir des règles sévères pour déterminer le choix du lauréat. Ces règles à suivre étaient strictes et sont justes, mais elles augmentaient les difficultés du choix à faire. C'est en présence de ces difficultés que s'est trouvé notre regretté ancien Président, E. Cheysson, qui a été le premier rapporteur. Dans ses rapports si vivants de 1889, 1892, 1895, 1898, 1901, 1904 et 1907, il se plaignait de « l'abondance de richesses » qui s'offraient à lui et des difficultés qu'il rencontrait pour arrêter son choix.

Ce sont les mêmes difficultés que le rapporteur actuel a rencontrées tous les trois ans, depuis 1910, pour l'attribution du prix Bourdin : il les rencontre, cette fois encore, pour le choix du meilleur article ou étude paru dans notre recueil en 1916, 1917 et 1918.

Plusieurs anciens Présidents et notre Président en exercice, M. MEURIOT, ont présenté à la Société des travaux si considérables, importants et variés que, malgré tout, le mérite des travaux de ceux de nos collègues qui peuvent être proposés pour le prix Bourdin, le rapprochement et la comparaison sont des plus difficiles et délicats. Les anciens Présidents — c'est une tradition dans notre Société — ont donné à tous l'exemple du travail persévérant; ils ont continué à travailler et nous ont fait profiter de leur expérience et de

(1) 1916.

MM. MAGNAN, *La Douane et la guerre.*

PUPIN, *La Balance économique de la France, de 1912 à 1915.*

Pr. RICHEL, *Méthode statistique dans quelques expériences de physiologie.*

MARIN, *Statistique des ressources françaises à l'étranger.*

GIRARD, *Le Japon : démographie, budget, dette publique, législation fiscale.*

1917.

PUPIN, *Revenus et Budgets d'après-guerre.*

COURTRAY, *Charges des retraites à la Compagnie de l'Ouest.*

MAGNAN, *La Douane et la guerre (2^e communication).*

RAIGA, *Les Finances et le Régime fiscal de guerre de l'Angleterre.*

RAZOUS, *L'Adaptation des Usines de guerre aux besoins de la paix.*

DEWAVRIN, *L'Immigration aux États-Unis, de 1910 à 1916.*

1918.

DEWAVRIN, *Les Variations des changes scandinaves depuis le début de la guerre.*

BARRAT, *Les Résultats et le Fonctionnement du placement des rapatriés.*

J. LÉON, *Le Charbon en France pendant la guerre.*

RAZOUS, *Relations statistiques entre la production réalisée dans l'industrie et les salaires payés.*

D^r LEREDDE, *La Tuberculose et la syphilis en France.*

leur science. Il serait impossible de mettre sur le même plan leurs travaux et ceux des autres membres de la Société : aussi, avons-nous dû nous conformer aux règles que l'ancien Conseil de la Société de Statistique a déterminées pour choisir le lauréat du prix Bourdin pour la période 1916-1918.

En examinant avec votre rapporteur, les diverses communications, études et articles qui ont été présentés à la Société pendant la période de 1916, 1917, 1918 et en rappelant les travaux des précédents lauréats du prix Bourdin (1), la Commission a été unanime à penser qu'il serait à désirer qu'à l'avenir les lauréats eussent à leur actif plusieurs articles, communications ou études : c'est, du reste, ce qui avait facilité le choix du lauréat lors des précédentes attributions de la médaille Bourdin.

Cette suggestion devait faciliter la tâche de votre rapporteur.

Il a pensé que nous connaissions tous et estimions un collègue qui, depuis 1902, date de son entrée dans la Société, nous a donné de multiples travaux qui n'apparaissent pas certainement dans notre recueil depuis trois ans, mais qui sont une œuvre de tous les jours. Statisticien et actuaire émérite, faisant, chaque jour, par ses occupations professionnelles, des statistiques importantes, professeur d'un cours de finances et statistique, à Paris, et l'un des plus fidèles parmi les plus fidèles de notre Société, il était tout désigné à notre choix. Il est une des chevilles ouvrières de notre Société; il en prépare les travaux, fait appel à tous ceux des membres qui peuvent être utiles à la science qui nous est chère et a publié des études statistiques sur des questions actuelles, telles que le prix de revient de nos grands emprunts, de celui de la Ville de Paris 1919, etc.

Je n'ai plus besoin maintenant de vous le désigner; vous avez reconnu le nom du lauréat du prix Bourdin pour la période 1916, 1917, 1918 : c'est notre cher secrétaire général BARRIOL. Cette médaille lui dira quelle haute estime nous avons pour ses travaux et quelle véritable affection nous avons pour lui.

Le Conseil a approuvé ce choix à l'unanimité dans sa séance du 15 octobre, et il vous demande, ainsi que le rapporteur, de confirmer ce vote unanime.

Alfred NEYMARCK,

Ancien Président de la Société de Statistique
Rapporteur.

(*Applaudissements.*)

M. le Président félicite M. BARRIOL et exprime toute l'estime qu'il porte à notre Secrétaire général dont le dévouement et la compétence sont connus de tous.

M. le Secrétaire général remercie en ces termes :

« MESSIEURS,

« Je vous remercie de tout cœur de votre sympathie qui me fait attribuer cette année la médaille Bourdin.

« Tous ceux qui ont eu l'honneur de la recevoir, à commencer par notre

(1) Les lauréats du prix Bourdin ont été depuis sa fondation : MM. Alfred Neymarck (1889), Émile Boutin (1892), Pierre des Essars (1895), Léon Salefranque (1898), Gustave Bienaymé et Maurice Bellom (1901), Toussaint Loua (1904), Paul Meuriot (1907), Maurice Yvergnès (1910), Gaston Roulleau (1913), Paul Matrat (1916).

cher président rapporteur M. NEYMARCK, avaient donné à la Société des travaux extrêmement remarquables ayant fait avancer la statistique; en m'attribuant cette médaille, vous récompensez plutôt un travail continu de collaboration au Journal, travail qui m'est rendu bien agréable par votre appui à tous; les présidents, les membres du Conseil me facilitent ma tâche; vous-mêmes, mes chers Collègues, êtes des collaborateurs précieux en rédigeant des résumés de communications, et enfin, n'ai-je pas toujours eu près de moi, appelés par votre confiance au poste de secrétaire des séances, des amis laborieux et dévoués : ROULLEAU, BUNLE, DUBERN, GIRARD, CLAMAGIRAND? Je reporte sur eux une partie de l'honneur qui m'échoit aujourd'hui et dont je vous resterai profondément reconnaissant.

« Vous me créez ainsi, mes chers Collègues, une dette envers notre chère Société, et je vous promets de me consacrer à des travaux statistiques dès que mes occupations, un peu trop absorbantes pour le moment, me permettront de les entreprendre.

« Il règne ici une atmosphère d'affection entre les anciens, de franche cordialité prête à se transformer en un sentiment plus élevé entre les nouveaux; il faut qu'elle se maintienne toujours pour le plus grand bien de nos études, car on ne discute avec fruit que dans le calme; nos travaux eux-mêmes nous commandent cette sérénité, puisqu'il est difficile de faire des chiffres et de leur « ouvrir la bouche », si la passion obscurcit vos idées; vous voulez bien rapporter une partie de cette situation tranquille à votre secrétaire général; c'est m'encourager à continuer, étant donnés les fruits que nous en tirons : je n'y failirai, point.

« Encore merci à vous, mes chers Collègues, et surtout à notre cher rapporteur et grand ami dont la bienveillance à mon égard s'est affirmée dès mon entrée à la Société et qui me donne encore aujourd'hui une preuve d'affection en me désignant aux suffrages de mes Collègues» (*Vifs applaudissements*).

COMMUNICATION DE M. ÉMILE BOREL : « LA STATISTIQUE ET L'ORGANISATION DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL »

Après avoir rappelé brièvement ce qu'a été l'organisation de la présidence du Conseil sous les cabinets RIBOT, PAINLEVÉ et CLEMENCEAU, M. ÉMILE BOREL indique le rôle important que doit jouer la Statistique dans cette organisation. Les deux piliers de la présidence du Conseil seraient la Direction de la Statistique et la Direction de la Documentation. Il est urgent de penser à cette organisation centrale du Gouvernement, qui n'est pas moins nécessaire pour la paix qu'elle ne l'a été pour la guerre. M. ÉMILE BOREL pense que la Société de Statistique devrait attirer l'attention du Gouvernement et des pouvoirs publics sur l'urgence qu'il y a à s'occuper d'une telle organisation; il ajoute qu'une discussion permettrait de préciser sous quelle forme la Statistique doit y intervenir.

M. le Président remercie M. BOREL de son intéressante communication et ouvre la discussion.

M. DELATOUR demande quelques compléments d'explications qui lui sont donnés, par M. BOREL.

M. Lucien MARCH dit que les suggestions de M. BOREL intéressent particulièrement l'avenir de la Statistique française, en ce sens qu'elles tendent à renforcer son action, en même temps qu'à préciser l'utilité de ses services.

La Statistique générale de la France a été rattachée à des administrations assez différentes : Intérieur, Travaux publics, Commerce, Travail; elle pourrait aussi bien être rattachée, comme on le fait dans certains pays étrangers, à l'Instruction publique, aux Finances, etc. Comme le service central de statistique groupe les informations recueillies par les autres administrations, c'est souvent quelque circonstance étrangère aux intérêts de la Statistique qui décide de son

sort administratif. Or, on pourrait rechercher au contraire la solution qui permettrait la meilleure utilisation possible des documents statistiques.

Il y a une vingtaine d'années, à l'exemple de l'Allemagne, de l'Italie, où le service central de statistique était chargé de travaux très divers, on s'était demandé s'il ne convenait pas d'accroître la centralisation des statistiques en France. L'idée a été abandonnée pour deux raisons principales.

D'abord, parce que la réunion des documents statistiques est presque nécessairement l'œuvre des agents des diverses administrations qui établissent ces documents au cours de leur besogne administrative, puis parce que, pour analyser les résultats du dépouillement, il faut bien connaître la matière; nul ne peut la mieux connaître que l'Administration compétente.

On a seulement pensé, — et le Conseil supérieur de Statistique a émis des vœux en ce sens, — que le dépouillement des documents serait mieux et plus économiquement fait, s'il était exécuté par le Service central spécialement outillé et entraîné pour cette besogne.

L'expérience des vingt années a démontré que la proposition a eu peu de succès. D'autre part, d'autres vœux émis par le Conseil supérieur de Statistique, pour l'amélioration ou le développement de diverses statistiques, sont restés sans effet.

On peut donc revenir à l'idée première amendée dans une juste mesure. Il ne saurait être question en effet d'enlever aux administrations la tâche de dresser les statistiques qui résultent de leur fonctionnement normal. Des raisons évidentes de simplicité, d'exactitude, d'économie s'y opposent. Mais les documents utilisés pour ces statistiques contiennent souvent beaucoup de renseignements dont l'Administration intéressée ne tire pas parti, parce qu'ils n'intéressent pas directement ses services, et qui offrent pourtant un grand intérêt social, économique ou financier.

Si le service central est rattaché à un ministère qui jouit d'une certaine autorité auprès des autres, celui des finances ou la présidence du Conseil, il lui sera possible d'obtenir communication de ces documents, lesquels pourront même être utilement étendus.

Le rattachement à la présidence du Conseil, préconisé par M. BOREL, permettrait donc un développement des recherches statistiques, avantageux pour le bien général, et la mise des résultats à la portée immédiate du chef du Gouvernement dont le contrôle sur la vie administrative et économique du pays pourrait s'exercer en connaissance de cause.

Comment s'exercera ce contrôle? Le président du Conseil aura-t-il à côté de lui un personnel administratif spécialisé, une sorte de doublure de chaque ministère? M. BOREL a parfaitement prévu les objections que ne manquerait pas de suggérer une organisation de ce genre. A son avis, le personnel que le président chargerait d'une mise au point des informations statistiques, conformément à ses directions, à sa manière de concevoir la marche des affaires, serait entièrement temporaire, nommé par lui et disparaissant avec lui. Aucune mesure d'exécution ne lui appartiendrait, chaque ministre conservant ainsi toute son autorité pour la gestion des services dont il est chargé. Point de doubles emplois par conséquent, mais contrôle éclairé et permanent, non seulement de l'action administrative réalisée, mais encore des résultats généraux de l'application des lois et des besoins du pays.

M. BOREL remercie M. MARCH de ses observations et déclare qu'il ne faut pas des sous-ministres, mais des hommes ayant un rôle de coordination. Il cite la guerre sous-marine de 1917 à l'appui de sa thèse. Alors il y avait lieu de décider s'il fallait transporter par bateaux soit du pain, soit des armements, soit des divisions américaines. La carte de pain était donc liée aux effectifs; le président du Conseil avait en conséquence une direction à prendre; pour l'éclairer, il était nécessaire non seulement d'avoir un contrôle auprès de lui, mais des hommes capables d'étudier avec lui l'ensemble de ces questions. La coordination gouvernementale est fort importante.

M. MICHEL explique que la coordination est nécessaire et que tous les bureaux de statistique devraient être rattachés à la Statistique générale.

Sur une observation présentée par M. DELATOUR, M. MARCH réplique qu'il faut éviter les doubles emplois comme il y en eut pendant la guerre.

M. RISSER demande si l'organisme du bureau de la Statistique du G. E. M. est dû à la présidence du Conseil et rappelle un article de M. G. BOUTROUX sur ce sujet.

M. BOREL répond que M. BOUTROUX était à la Statistique générale du ministère de la Guerre, et qu'à la présidence du Conseil il a suivi la question des effectifs.

M. CHERVIN estime que la question est complexe : la statistique générale de la France dépend du ministère du Travail, c'est-à-dire d'un ministère qui n'a pas l'oreille de la Chambre; si le président du Conseil sait qu'il a un organisme dans sa main, il y pensera.

Certes, M. DELATOUR dit que le président du Conseil est généralement titulaire d'un département ministériel et qu'il peut se renseigner par ses collègues; cependant il estime qu'il n'y aurait aucun inconvénient à rattacher la Statistique générale à la présidence de la Chambre des Députés, par exemple.

M. DELAMOTTE déclare qu'à son avis les statistiques doivent être faites par les ministères; la Statistique générale est un organisme de centralisation; elle publie un Annuaire. Ce qui lui paraît manquer, c'est une direction générale conduite par une réunion d'hommes, comme le Conseil supérieur de Statistique, qui est appelé à émettre des vœux.

M. Lucien MARCH répond que le système proposé est celui qui fonctionne à présent; malheureusement, de nombreux vœux du Conseil supérieur de Statistique restent sans effet, notamment ceux qui se rapportent à la statistique hypothécaire, à la statistique des successions et à tant d'autres.

L'expérience a démontré également que les renseignements demandés par la présidence du Conseil aux différents ministres exigent la mise en mouvement d'une lourde machine quand ils ne résultent pas d'une organisation permanente d'informations suivies.

M. DELAMOTTE dit que la question de dépense se pose, ainsi une statistique intéressante à établir serait la statistique hypothécaire; or, pour l'établir, il faudrait un crédit de 40.000 francs environ.

M. le Président remercie M. BOREL et les orateurs qui ont pris part à cette intéressante discussion.

La séance est levée à 19 heures.

Le Secrétaire général.
Alfred BARRIOL.

Le Président.
Paul MEURIOT.
